

Le Billet du Maire

Mes chers concitoyens,

Cela fera bientôt six mois que la nouvelle équipe municipale est installée dans ses fonctions.

Cette équipe, je l'ai choisie et je vous l'ai proposée pour agir dans la continuité des objectifs et de l'action de la précédente, et avec le même état d'esprit d'ouverture, de cordialité et de proximité avec chacun d'entre vous.

Mais en six années, force est de constater que le contexte économique, social et politique, tant au niveau local que national (et même international) a beaucoup changé, nous en sommes tous conscients, il s'est considérablement dégradé.

Les perspectives financières pour Régnny, comme pour toutes les communes de France, ne sont pas bonnes.

La nécessaire réduction des déficits publics, notamment celui - colossal - du budget de l'Etat, dont celui-ci - concrètement - nous fait partager le poids, nous laisse "espérer" une réduction de 30% de nos dotations au cours des trois prochaines années.

Il va donc falloir "faire avec", revoir nos projets et - avec notre intercommunalité - réduire sensiblement nos dépenses si nous voulons éviter d'augmenter des taxes locales qui sont déjà très lourdes.

Mais cela ne pourra pas suffire, une autre voie - complémentaire - doit impérativement être explorée, c'est celle de la réforme territoriale.

Avec la réduction du nombre des régions et la suppression programmée des départements, notre Pays est assurément (enfin !) sur la bonne voie... Cette voie des restructurations et des économies d'échelle, il nous faudra aussi l'emprunter au niveau local.

Le nécessaire élargissement (par fusion) des intercommunalités, jusqu'à une taille critique (économique et démographique) suffisante, n'est plus contesté par personne ; il nous faudra simplement éviter de "faire n'importe quoi", c'est-à-dire de regrouper sur de vastes périmètres des communes qui n'ont rien à faire ensemble, par un assemblage artificiel qui ne correspondrait en rien aux bassins de vie, c'est-à-dire aux espaces vécus, urbains et ruraux,

par chacun de nous.

La réduction du nombre des communes est encore un sujet tabou.

Avec 36 000 communes en France, dont les deux tiers (dont la nôtre !) sont clairement sous-administrées, cette réduction est pourtant tout aussi indispensable...

J'ouvre aujourd'hui le débat : avec qui souhaitez-vous que l'on se "marie" ?

- Avec nos voisins de la Vallée du Rhins (St Victor, Combre, Montagny, Pradines...), soit un ensemble d'un peu plus de 5 000 habitants (c'est un minimum pour mieux gérer et disposer de marges de manoeuvre pour investir) ?

- Avec nos voisins du plateau (Lay, St Symphorien de Lay, Neaux...), soit un ensemble de taille sensiblement comparable ?

- ou (pourquoi pas ?) avec les deux ensemble, ce qui nous permettrait d'atteindre (et même de dépasser) les 10 000 habitants et donc de peser d'un poids - politique et économique - suffisant, qui nous autorise à nous asseoir à la "table des grands" dans la future Communauté d'agglomération du Roannais élargie ?

Peut être y-a-t-il également d'autres solutions (avec nos voisins du Rhône ou du Rhins aval...) ?

(...) atteindre (et même de dépasser) les 10000 habitants et donc de peser d'un poids - politique et économique - suffisant, qui nous autorise à nous asseoir à la "table des grands" dans la future Communauté d'agglomération du Roannais élargie ?

Voilà, mes chers concitoyens, le débat est ouvert, je vous invite à en parler entre vous et autour de vous... Nous allons relancer prochainement (à la mi-octobre) un comité consultatif, je vous y invite nombreux pour participer au débat.

En attendant, bon courage à toutes et à tous pour la rentrée !

Bien amicalement,

Jean-François DAUVERGNE, Maire de Régnny.

LA NOUVELLE EQUIPE



Au premier plan, de gauche à droite : Jean-François CORTEY, Claire MONTERO, Martine GUINET, Ben Laïdi, Manuela ANDRÉ, Vanessa VERNAY, Jean-François DAUVERGNE, Jacques FAVRE, Sabine LORIDAN.

Au second plan, de gauche à droite : Jean-Marie JOURLIN, Jean-Paul GEAY, Jean-Yves DOUCET, Nicolas GARNIER, Fabienne MONTEL, Sandrine MUZELLE, Marc MARCHAND, Anne-Laure OVIIZE, Sylvain GAINETDINOFF, Sophie JACQUET.

AGENDA 21

Objectif : "zéro pesticide dans nos villes et villages"

Dans le cadre de son agenda 21 et de son label Notre village Terre d'Avenir, notre commune s'est engagée dans la charte : " OBJECTIF ZERO PESTICIDE ".

Dans un engagement pour préserver notre santé et notre environnement, chaque citoyen peut agir sur son environnement en choisissant de limiter les utilisations de pesticides.

Une charte à trois niveaux en 5 ans :

- niveau 1 : raisonner le désherbage,
- niveau 2 : réduire efficacement les pesticides,
- niveau 3 : supprimer la totalité des pesticides.

Nous devons nous sentir tous concernés.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec un changement de pratiques.

Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux qui nous entourent.

Des produits et des méthodes alternatives aux pesticides existent. Nous pouvons en parler, nous pouvons vous aider, nous pouvons vous conseiller.

N'hésitez pas à nous contacter : Comité de Pilotage Agenda 21

Mairie de REGNY : M. Jacques FAVRE

COMITE D'ANIMATION LOCAL

Après 6 années d'efforts et d'abnégation, l'équipe dirigée par Camille GODELLE a cédé sa place. Un travail remarquable a été fait pour redynamiser notre village avec des activités et des manifestations de qualité.

Un grand coup de chapeau à toi, Camille, et toute ton équipe.

Mais la relève est là :

Président : Jean-François CORTEY

Vice-Président : Denis DUVERGER

Trésorière : Pascale BRIZARD

Trésorière adjointe : Sophie MORI

Secrétaire : Hélène MICHARD

Secrétaire adjointe : Joël RUY

FETE DE REGNY 2014

C'est sous le soleil que s'est déroulé la fête du village avec de nombreuses activités.

Les enfants ont décoré les rues, fait des promenades à poneys, sans oublier samedi soir la traditionnelle retraite aux ➤

flambeaux, suivi d'un magnifique feu d'artifice.

Dimanche, la chasse aux trésors a été apprécié par tous les inscrits enfants et adultes, tous se sont pris au jeu des énigmes. Après les traditionnels repas dans les rues, le groupe de country et la démonstration de step (club de gym) auront peut être fait des adeptes. Le lundi a fait place au concours de pétanque des enfants. Les forains toujours fidèles ont fait la joie

des familles.

A l'année prochaine.

AGENDA

5 octobre : brocante dans les rues ouverte à tous

25 octobre : repas spectacle (Roanne Table Ouverte) avec LE GUINGUETTE SHOW

6 décembre : marché de Noël (salle des sports)

MAISON DE SANTE

Un constat de réussite :

Fin juin, Mme FRULEUX, ancienne conseillère régionale présidente de la commission solidarité et santé est venue à Régny pour visiter la maison de santé pluridisciplinaire. Mme FRULEUX, à l'époque du montage financier de la construction de la maison médicale, a aidé la municipalité de Régny à trouver les subventions nécessaires avec une réelle implication.

En effet, elle a toujours eu à coeur lors de son dernier mandat d'apporter son soutien aux professionnels de santé pour maintenir une réponse médicale de qualité et de veiller à une meilleure égalité en matière d'offre de santé sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Mme FRULEUX n'ayant pas pu être là lors de l'inauguration et n'ayant pas vu l'aboutissement de ce projet, nous avons tenu à lui faire visiter la maison de santé en compagnie du Dr DEVEAUX (Docteur de Régny maintenant à la retraite) et de Mme MONNIER (ancienne première adjointe), qui ont eux aussi beaucoup contribué à ce projet.

Mme FRULEUX était ravie de constater que la plupart des cabinets de la maison de santé étaient occupés et qu'il y avait une certaine diversité dans les professionnels installés.

REGNYCEZ-VOUS

Depuis mars 2014, le bureau de notre association a été modifié, les personnes nouvellement élues sont :

- M. ESNAULT Frédéric : Président
- Mme MONTEIRO Claire : Trésorière
- Mme GARNIER Amélie : Secrétaire
- Mme OVIZE Anne Laure, Mme MULSANT Michèle, Mme FAVRE Marcelle : Membres Actifs

Coordinatrice des différentes activités suivantes : Mlle BLANC Stéphanie

Contact eMail : centretigrou@voila.fr

L'association REGNYCEZ-VOUS, une structure d'animation locale créée en 2013, soutenue par la municipalité et par la CAF vous propose trois activités :

ACCUEIL DE LOISIRS

Activités périscolaires : Dans le cadre des activités périscolaires liées à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, du personnel qualifié et compétent accueille vos enfants de 15h45 à 16h45 et leur propose de nombreuses activités riches et innovantes.

Accueil périscolaire : de 16h45 à 18h30

Accueil du mercredi : de 11h30 à 17h30

Accueil durant les vacances scolaires (sauf Noël) : de 7h30 à 18h30 (diverses activités sont proposées au sein du centre et à l'extérieur du village.

RECRE MATIN

Accueil parents enfants autour du jeu. Les enfants accompagnés de leurs parents sont accueillis à partir de 4 mois jusqu'à l'âge de la scolarité.

Cette activité a lieu à l'école maternelle dans une salle mis à disposition par la municipalité le vendredi de 8h45 à 11h15.

LES VOISINEURS

Un groupe de bénévoles rend visite à des personnes isolées afin de partager des moments conviviaux fait de jeux, d'écoute et de partage. Ce groupe d'entr' aide peut s'agrandir : si vous êtes intéressés pour être "voisineurs" ou "voisinés", contactez Mlle BLANC Stéphanie ou Mme MULSANT Michèle au 04 77 63 04 42.

HOMMAGE A MARIE-PAULE PYSNIAK

Madame Marie-Paule PYSNIAK nous a quitté....

Femme intelligente, courageuse, protectrice et drôle... toutes ces qualités n'ont malheureusement rien changé à son destin. Tout en haut du village elle avait pris une retraite bien méritée (conseillère d'éducation au lycée agricole de Chervé) dans cette maison de Montraiillant qu'elle aimait tant. Trois enfants ont grandi dans cet univers qu'elle avait construit avec son mari Daniel. Toute sa vie a été tournée et donnée aux autres, elle était toujours partante sur un projet. Dès son arrivée au village, elle est devenue Présidente de la Fédération des Parents

d'élèves, plus tard, co-responsable des auxiliaires de vie de Familles Rurales puis conseillère municipale et enfin 1ère adjointe appréciée de tous.

Tous ceux qui l'ont rencontrée se souviennent de sa gentillesse, de ses multiples compétences, de son humanité et de sa joie de vivre !

Marie-Paule est partie trop tôt malgré son courage exemplaire, elle a mené un combat jusqu'au bout avec confiance en l'avenir...

Merci à toi Marie-Paule.

Où que tu sois que ton repos soit doux.

J. M.

UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE

L'association compte aujourd'hui 8 adhérents :

- Salon VAL ET TIF : Valérie CORNELOUP
- Le RANCH BEL AIR : M et Me BORCHIA
- Vente de fromages fermiers : Danielle et Jean-Pierre MATHIEU
- Institut de beauté MARIN'ELLE : Marine WACH
- Boulangerie Pâtisserie : Stéphanie et Jean-Max DEVILLE

- Café de la Mairie : Sonia et Jean-Guy RIZZATO
- Boucherie Charcuterie Traiteur : M. DUCROT
- Plâtrerie Peinture : Manue et Joël ANDRE

L'agenda de l'UCA

11 octobre : repas dansant Salle des Fêtes

23 novembre : apéritif offert pour le repas des anciens

du 10 au 25 décembre : quinzaine de Noël

TRAVAUX

TRAVAUX TERMINES

1) REAMENAGEMENT DU PARKING RUE JULES FERRY

La première tranche des travaux est terminée. Ceci a permis de réaliser 30 places de stationnement dont 2 pour personnes à mobilités réduites.

Des accès pour personnes à mobilités réduites ont aussi été aménagés devant les entrées de l'école primaire.

2) REAMENAGEMENT DES PARKINGS DE LA SALLE DES FETES

Le terrain se situant au dessus de la salle des fêtes (ancienne air de jeux) a été supprimé et remplacé par 30 places de stationnement dont 2 pour PMR. Sur le parking principal les emplacements des places ont été modifiés pour laisser un meilleur accès à l'entrée de la salle. Début octobre un éclairage solaire sera installé pour l'accès au parking du haut. Quant à l'éclairage principal du parking il sera réalisé sur une autre tranche de travaux.

3) FIN DES TRAVAUX RUE JEAN DEVILLAINE

Depuis 3 ans cette rue a connu: la construction





de la maison de santé, le passage d'une conduite de gaz de ville pour alimenter nos communes voisines, le renouvellement d'une conduite d'eau potable, le changement des compteurs d'eau et des conduites en plomb, l'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs (ERDF et TELECOM) et enfin le renouvellement de l'éclairage public.

La pose d'un enrobé et les aménagements tels que les passages et accès piétons ont été terminé au mois d'août.

TRAVAUX A VENIR

- Chemin reliant Millepieds aux Ecorchats : réfection et élargissement de la chaussée
- Carrefour de Cazin et de l'Etang Clair : busage des fossés et réfection de la chaussée
- Carrefour Etang Clair et Bois Dieu : traversée de la chaussée par busage (amélioration de l'écoulement des eaux pluviales)
- Du Crêt Garin à la RD 49 : réfection de la chaussée.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

COQUARD Maëline le 25 février
 ADOUX Lyra le 13 mars
 GUILLERMIN YAMA Lou-Apoukashi le 5 mai
 BLOIS Iris le 14 mai
 HDI Soufyane le 24 mai
 NUVOLI Ambre le 6 juin
 KADRI Khyara le 9 juillet
 BENDJEDDOU Abdallah le 17 août
 BEAUJEU Lysie le 27 août

MARIAGES

GRANGEVERSANNE serge et GREFFET
 Evelynne le 22 février
 GRAVIER Jérôme et FEDRIGO Sandrine le 19 juillet
 DEVY Sébastien et CHARLIER Ludivine le 16 août
 MARTIN Daniel et NOHARET Annick le 23 août
 DA SILVA Paulo et VERNE Véronique le 13 septembre

DÉCÈS

Madame Gladie Antonia CHAUX, née PATAY, le 18 janvier

Monsieur Jean RADZIENSKI, le 11 février
 Monsieur Louis VIVIÈRE le 23 février
 Monsieur Louis Marcel CRIONNET le 26 février
 Madame Thérèse Marianne DOLCE le 27 février
 Monsieur Roger Georges célestin VAGINAY le 28 février
 Madame Françoise ALIX, née MARTIN le 26 mars
 Madame Louise FANFARE, née CORALIE le 2 avril
 Madame Lucienne Marguerite MÉLETON le 8 mai
 Madame Raymonde Marie THORAL, née ROFFAT le 10 mai
 Madame Marie-Paule PYSNIAK, née PLEUTIN le 17 juin
 Madame Josette POGGI, née LIÈVRE le 20 juin
 Monsieur André TACHON le 23 juin
 Monsieur Honoré René LAUBARY le 17 juillet
 Madame Marguerite Marie Bernadette LEBRUN, née GODELLE le 17 juillet
 Monsieur Bruno MARCHETTINI le 20 juillet
 Monsieur Marcel Eugène COURT le 24 juillet
 Monsieur Henri Victor BRAGARD le 19 août

Depuis les élections de mars 2014, une nouvelle équipe formée de quatre membres du conseil municipal, représente la commune au sein du conseil communautaire COPLER (Communauté de Commune entre Loire et Rhône). C'est la première fois que nos représentants sont élus par la population, car jusqu'à présent c'est le conseil municipal qui en désignait ses membres.

Mr Jean-François DAUVERGNE, maire de la commune, ne pouvant pour des raisons professionnelles siéger au bureau et au conseil communautaire, a cédé sa place à son premier adjoint Mr Ben Abdellah LAIADI, qui représentera notre commune au bureau exécutif avec un poste de vice-président chargé de l'emploi, de la jeunesse et de la coopération décentralisée.

Les autres conseillers communautaires sont :

Mme Fabienne MONTEL deuxième adjointe,

Mme Manue ANDRE quatrième adjointe,

Mr Jean-Marie JOURLIN conseiller municipal.

Représentants de la commune au sein des commissions intercommunales :

URBANISME HABITAT TRAVAUX : M. Jacques FAVRE, M. Jean-François DAUVERGNE

ENVIRONNEMENT INSERTION : M. Jean-Yves DOUCET, M. Jacques FAVRE

PROPRETE : Me Manue ANDRE, M. Jean-Paul GEY

DEVELOPPEMENT CULTUREL : Me Fabienne MONTEL, Me Claire MONTEIRO

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : M. Jean-Marie JOURLIN, M. Nicolas GARNIER

Notre rôle sera de faire partager nos idées et de défendre au mieux les intérêts de notre village.

Depuis le renouvellement électoral et l'élection d'un nouveau Président de la Copler (Hubert ROFFAT, Maire de Neulise) le climat a beaucoup changé, les relations entre élus sont redevenues normales, c'est-à-dire tout à fait cordiales.

Dans ce contexte, j'ai décidé d'abandonner le recours engagé contre la Copler auprès du tribunal administratif sur le dossier du patrimoine religieux au bénéfice d'un accord amiable.

Pour autant, cela ne veut pas dire que tout est réglé, trois désaccords de fond subsistent sur le plan politique, largement hérités du passé, entre la Copler et la commune de Régnny, que nous espérons résoudre par la voie du dialogue entre élus.

Je crois que chacun doit en être informé et qu'il est utile de vous les rappeler, dans un souci d'information objective et sans volonté de polémique inutile.

1) L'abandon du site industriel JALLA

La dernière modification des statuts de la Copler engagée à l'été 2013 (que nous avons refusé d'approuver) fait qu'aujourd'hui le site industriel JALLA n'est plus "d'intérêt communautaire"... En clair, cela veut dire que la Copler (même si elle le voulait !) ne pourrait plus intervenir pour requalifier le site afin d'y installer de nouvelles entreprises.

2) Le nouveau projet de fusion de la Copler avec les Communautés de communes de Balbigny et de St Germain-Laval

Nous avons combattu, à juste titre, le projet du Président sortant, qui voulait que la Copler reste "seule" au sein du Roannais alors que nos

voisins fusionnaient (la communauté de Charlieu avec celle de Belmont, celle de Perreux avec le Grand Roanne et les communautés de la Côte Roannaise). Aujourd'hui, ce scénario n'est plus crédible, la Copler doit impérativement s'agrandir. Le problème c'est que l'on continue à n'envisager que le "tout sauf Roanne" ; en clair, on va chercher ceux qui sont restés seuls : la communauté de Balbigny, mais aussi celle de St Germain Laval (et peut-être d'autres, plus à l'ouest et plus au sud) avec qui nous n'avons aucun lien géographique, économique, social... Je pense que ce projet, qui recentrerait la nouvelle intercommunalité fusionnée autour de Balbigny (voir autour de Feurs) marginaliserait encore un peu plus la commune de Régnny : nous n'aurions alors pas d'autre choix que d'exiger notre rattachement à Roannais Agglomération.

3) Le fait que la Copler reste très largement une "coquille vide"

Evidemment, la Copler fait beaucoup de choses... Mais contrairement aux grosses communautés de communes voisines, du Rhône et de la Loire - elle ne fait pas ce qui est à nos yeux l'essentiel, c'est-à-dire ce qui pèse le plus lourdement sur nos budgets communaux et que nous avons de plus en plus de mal à financer : les dépenses de gestion et d'entretien de notre patrimoine (voirie, assainissement, bâtiments communaux, équipements sportifs et de loisirs...).

En résumé, il ne nous faut pas moins, mais plus et mieux d'intercommunalité !

Jean-François DAUVERGNE